

Assemblée générale du 24 juin 2022

Convocation

Liège, le 20 mai 2022

A l'attention des Communes associées

Cher Associé,

Nous avons l'honneur de vous convier à participer à l'**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** de notre Association intercommunale.

Cette assemblée se tiendra au siège de l'hôpital de la CITADELLE, boulevard du 12^e de Ligne 1 à 4000 Liège, dans la salle CATHEDRALE (Hall d'entrée de l'hôpital - route 012), le

VENDREDI 24 JUIN 2022 A 8 HEURES

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Remplacement d'administrateurs** (Annexe)
2. **Rapport de rémunération 2021 du Conseil d'administration** (Annexe)
3. **Rapport annuel 2021 du Conseil d'administration** (Annexe)
4. **Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes, le bilan 2021 et le projet de répartition des résultats** (Annexe)
5. **Rapport spécifique sur les prises de participation** (Annexe)
6. **Rapport du Réviseur** (Annexe)
7. **Approbation des comptes 2021 et du projet de répartition des résultats** (Annexe)
8. **Décharge aux administrateurs** (Annexe)
9. **Décharge au réviseur** (Annexe)
10. **Désignation d'un commissaire-réviseur pour les exercices 2022 à 2024** (Annexe)
11. **Apport dans la Fondation d'utilité publique « La Villa du phare »** (Annexe)

Vous trouverez les documents relatifs à l'ordre du jour en annexe.

Conformément au Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, cette séance est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, province ou CPAS associés.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'**importance de délibérer sur l'ensemble des points à l'ordre du jour**, conformément au décret du 29 mars 2018 modifiant le CDLD.

A défaut de délibération du conseil communal, chaque délégué dispose d'un droit de vote libre correspondant au cinquième des parts attribuées à l'associé qu'il représente.

Conformément à l'article L1523-13 §4, nous nous tenons à la disposition de votre Conseil.

Nous comptons sur votre présence et vous prions de croire, Cher Associé, en l'assurance de notre considération distinguée.



Jean-Pierre HUPKENS
Président du Conseil d'administration